

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2022

Début de séance à 18h05.

Secrétaire de séance : Olivier de Wavrechin

Déclassement du domaine public d'un chemin à Roquecanude :

Afin de régulariser une situation à Roquecanude avant la vente des bâtiments, il convient de déclasser un bout de chemin du domaine public qui ne nuit pas à l'accès ni à la desserte des riverains.

Ce chemin ne présente plus d'intérêt pour la commune qui n'aura plus besoin d'assurer son entretien.

La session de cette parcelle à la SCI Roquecanude sera compensée par la cession gratuite à la commune de Saint-Beauzély des parcelles C811/ C827 qui correspondent à l'emprise de la route actuelle entre la D30 et la D515.

L'ordre du jour étant épuisé, la fin du conseil est à 18h10.